



Mes chers sœurs

je vous dire que nous avons obtenu
icy votre domestique Car insistant
en force. En attendant ailleurs il étoit
demié le potte j'en est pas voulu
l'enner. par terre. qui n'estoient d'ailleurs
m^{lle} Tallouet. votre Cousine Larumie.
soir persuadé, que tous ce qui viendro
de votre monastère chez nous y seroit
reçu avec plaisir je vous pris de dire
à madame. la supérieure que. le foudgoe
après dix den. avec les fermes pour
faire tout ce qui la fait et les annu
pour payer les jours malades à Noël
votre frère. avoit fait planter par
les fermes 70 plant qui étoient tous

ce que l'on avoit touché bon apptent
l'un et apresent sans aucuns bois
et Es m d minasse, d'abathe meme
jus qu'au fruitier, enfin voila l'exploit
qui l'a fait de trente livres payer au fermier
six livres pour ces journées d'encol il a
agete chez la franc aubourg deux
doux aine de beau charbon qui a
coute dix livres pour les ouvrier
tant pour fener vos sapin et garnir
les arbres plante douze livres il ont
plante cinq doux aine ainsi y voila
celle annce d'unis autien ans trente
pland toute ces somme, l'ensemble font
vingt huit livres il a reste avec
les outgoe, deux livres qui tiendrez
compte a madame la superieur, je vous
est écrit par un de nos mineurs, preste
qui est allée acheter ains y il n'est
pas necessaire de vous repeller ce que je
vous est deja dit, tous vos Cousins vous
embrasse, m. l'auvergne et les mal d'une
saine mille assurance de respect a

a madame, l'esperance j'ay brass
notre cher sans s'écarter et notre sœur
marie francoise j'eluy fait une bonne
santé et vous d'une amitié parfaite

Ma chère sœur Vos très affectionné
sœur Brocheux

a languedoc Ce 19^e Janvier 1760

j'vous dire que m^{lle} l'altout a été de
nepas les guillaumes travaillés
de gros ouvrage pendant huit jours
le foudre n'as pas voulu quitter
son camarade qu'il ne soit guérie
et ne veut être partre sans luy —

À Madame
Madame Crocheval
de sainte plaise & d'Angers
aux dames de la charité
Q. U. M. M.

